



Branchement edf pour construction

Par **dydy73**, le **11/05/2017** à **19:51**

bonjour, j'ai construit il y a plus de 20ans ma maison au bout d'un chemin d'environ 100m de long , pour l'alimenter en électricité j'ai du faire une tranchée et tirer les gaines câbles ect ce qui m'a coûté pas mal d'argent rnAujourd'hui une maison est en construction sur le terrain mitoyen au mien rnPour les travaux EDF a branché un compteur de chantier en se branchant sur le mien, pour le branchement ils sont venu sur mon terrain sans me prévenir , est ce légal et est ce qu'ils ont le droit de partir de mon compteur pour le branchement définitif de cette nouvelle construction donc tout bénéficie pour la personne qui construit puisqu'il se servent de ma tranchée et des gaines que j'avais tiré sur 100 mètres pour passer le cable EDFrnmmercirncordialement